

# PROCÈS-VERBAL

## Du

### CONSEIL D'ECOLE du 9 novembre 2017

**Ecole  
Elémentaire  
Les Pins**



**Présents**

éducation  
nationale

Téléphone  
04 90 12 91 13  
Télécopie

Mél  
ce.0840782u@ac-aix-marseille.fr

10, rue de l'église  
84380 LORIOL-DU-COMTAT

M. LECLERCQ	Directeur, Président de Séance, CM1-CM2 C
Mme BEDOUCHA	CM1-CM2 A
Mme BRES	CPA
Mme JOUVEAU	CM1
M. NAZON	CE1
Mme ROUSSEAU	CE2
Mme THURIES	CE1
Mme TOTI	CP-CE1

M. BORGIO	Maire de Loriol du Comtat
M. ARCHANGE	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire
M. BANCEL	DGS

M. BOUIX	Parent Elu
Mme BRICOUT	Parent Elu
Mme CARRARA	Parent Elu
Mme MARCELLIN	Parent Elu
M. MINON	Parent Elu
Mme QUATRA	Parent Elu
M. SOUBEYRAS	Parent Elu

#### Absents

M. BARTHEZ.	Parent Elu
Mme BRUGNETTI	Parent Elu
Mme CHARDON	Parent Elu
Mme MARTIN	Parent Elu
M. NAVARRO	Parent Elu

#### Excusés

Mme GIMENEZ	Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription de CARPENTRAS
M. CARVIN	Parent Elu
Mme FISSEUX	Parent Elu

#### Ordre du jour du Conseil d'école,

- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- Les effectifs
- Règlement intérieur 2017-2018
- Projet d'école et projets de classe
- Vigipirate
- Rôle et missions de l'école
- Fonctionnement des services périscolaires.

*La séance débute à 17h50.*



2/3

- Résultats des élections des représentant de parents d'élèves :

Cette année, il y avait 323 inscrits sur la liste électorale et bien qu'il n'y ait eu que des votes par correspondance, la participation a été de 69,66 % alors qu'elle était de 46,76 % l'année dernière.

Il y a 14 élus représentants de parents d'élèves.

- Effectifs :

A ce jour, il y 189 élèves présents dans les classes de l'école, répartis en 8 classes. (CP, CP-CE, CE1, CE1-CE2, CE2, CM1, CM1-CM2, CM2)

Il y a eu 6 radiations depuis le début de l'année et la différence est de -9 avec l'effectif précédent. Il y a 36 CM2 pour 33 élèves en grande section actuellement, ce qui laisse espérer le maintien des 8 classes l'année prochaine.

- Règlement intérieur 2016-2017 :

L'article 1 a été modifié pour tenir compte du retour à la semaine de quatre jours.

*Adopté*

- Projet d'école et de classes :

Le projet actuel ayant été voté pour 4 ans, il suit son cours.

Les différentes actions sont reconduites pour l'année.

La première action concernait la mise en place d'activités communes CM2 – 6<sup>ème</sup> sur plusieurs journées. Pour l'instant, seule une journée complète a été mise en place, le 9 novembre justement.

La deuxième action concerne la compréhension de lecture, notamment par le choix d'une méthode commune à toutes les classes.

La troisième action est la participation à différents concours scolaires. Pour l'instant, il s'agit des Mange-livres pour le cycle 2 et du rallye-math départemental pour toutes les classes volontaires (3 l'an dernier).

Enfin, le projet théâtre est poursuivi et développé. Chaque classe travaillera encore avec le TRAC pendant 1 à 2 semaines puis donnera une représentation au théâtre de Beaumes de Venise, réservée aux parents de la classe concernée. Une représentation du malade imaginaire destinée à tous les élèves et à leurs parents sera organisée le 12 décembre à la Boiserie de Mazan. Le billet d'entrée a été fixé à 2 € pour couvrir les frais de location de salle ainsi que la mise en place d'un service de sécurité. M. LECLERCQ remercie M. le Maire pour son aide sur ce projet, son intervention auprès du maire de Mazan ainsi que la prise en charge officielle de l'organisation de cet évènement. Enfin cette action a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Rectorat en partenariat avec le collège Raspail de Carpentras, lequel devrait prendre part à ce projet.

Des classes transplantées sont en projet : CP et CP-CE1 à Sault et CM1-CM2 en moyenne montagne mais le lieu reste à déterminer. Ces projets sont validés à l'unanimité par le Conseil d'Ecole.

- VIGIPIRATE :

Il est toujours actif et à son plus haut niveau. Les parents n'ont le droit d'entrer dans l'école que s'ils sont identifiés et autorisés par un membre de l'équipe enseignante.

En dehors des heures d'entrée et de sortie, les portes de l'école sont fermées et dans la mesure où il n'y a plus de secrétaire, les parents d'élève retardataire doivent vérifier qu'il y a bien quelqu'un pour ouvrir la porte à leur enfant avant de le laisser seul dans la rue.



3/3

Un interphone permettant une ouverture de la porte de l'école à distance est en cours d'installation mais comme la commande sera située dans le bureau du directeur, rien ne garantit que quelqu'un répondra.

La mise en place d'alarmes « intrusion » dans chaque classe est en projet mais les normes n'étant pas encore définies, il est préférable d'attendre.

Un exercice « intrusion » a déjà eu lieu avant les vacances de Toussaint.

- Rôle et missions de l'école :

Le Directeur rappelle que la première mission de l'école est l'enseignement et l'éducation en lien avec celle que dispense les parents. La politesse et les règles d'hygiène sont normalement des domaines réservés aux parents mais il faut faire de plus en plus souvent des mises au point sur ce sujet.

Enfin, l'animation festive du village n'est pas dans les attributions de l'école même si les enseignants, à titre individuel, peuvent s'associer aux manifestations organisées par l'association de parents d'élèves « les Petits Loriots ».

- Fonctionnement des services périscolaires :

M. le Maire rappelle que le 21 décembre la municipalité offrira aux élèves un repas de Noël mais pour y participer, il faut qu'ils soient inscrits à la cantine ce jour-là.

- Travaux :

Concernant le chauffage, la mairie est en attente de devis concernant la mise en place de thermostats dans toutes les classes. L'installation de climatisations réversibles (pompes à chaleur) n'a pu se faire cet été suite à la suppression de subventions demandées. La réfection de la toiture du bâtiment le plus ancien a montré qu'il n'y avait aucune isolation à ce niveau. Cette lacune ayant été comblée, il convient d'en constater les effets avant de relancer ce projet. M. LECLERCQ fait remarquer que la mise en place de pompes à chaleur dans chaque classe apporterait une solution efficace et économique. M. BANCEL lui répond que cela n'est pas évident compte tenu du volume des classes.

M. BANCEL rappelle que la municipalité a investi 65 000 € cette année dans les travaux sur l'école : 38 000 € de toiture, 15 000 € de câblage informatique et 3 500 € d'éclairage.

Reste à l'étude ou en attente les travaux suivants : remplacement des thermostats dans les classes, climatisation à l'étage et modification de l'entrée côté bibliothèque pour éviter de passer systématiquement dans la classe du CM1-CM2 pour entrer et sortir de l'école ou accéder au téléphone.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*